# **Toutes les stations thermales vosgiennes : boucle Ouest**



## Une randonnée proposée par Christophe Mathis

À travers cette boucle de deux jours, vous découvrirez toutes les stations thermales vosgiennes et vous retrouvez le soir, à deux, dans une cabane insolite au cœur de la forêt classée d'exception de la Vôge.

La première boucle est la boucle Ouest : elle permet de découvrir Bourbonne-les-Bains, Martigny-les-Bains, Contrexéville et Vittel.



☼ Durée : 6h ▲ Difficulté : Très difficile

🚊 Distance : 107,56 km 🏽 🚳 Retour point de départ : Oui

🖎 Dénivelé négatif : 934 m

**△ Point bas :** 229 m



## **Description**

Départ du parking de l'éco-camping, La Clairière du Verbamont (parking non privatif), ou en contrebas ou contrebaut du camping (trois places).

- (D/A) Avec la maison forestière à gauche, prenez à droite la direction Sud, vers Henricel. Ignorez une fourche et passez le hameau, puis première à droite au croisement. Poursuivez sur la route goudronnée, en bifurquant à droite, et passez le hameau de La Sybille jusqu'à la jonction de la route départementale.
- (1) Prenez à gauche, en direction de Passavant, puis première à droite. Passez le hameau de la Grande Catherine et continuez tout droit en direction de Regnévelle. Poursuivez toujours tout droit jusqu'au village. Traversez la départementale et continuez tout droit. Gardez la gauche, puis votre droite sur la Route du Pâquis, jusqu'à la fin de la rue.
- (2) Tournez à droite sur la Route de Gondocourt, puis prenez la première à gauche, vers Boussereaucourt. Continuez tout droit jusqu'au carrefour au centre du village.
- (3) Aller à gauche vers Jonvelle, jusqu'au carrefour de la D417, terminus de la route.
- (4) Filez en face sur la D417, puis prenez à droite, en direction de Jonvelle. Continuez tout droit à l'entrée du village, puis continuez sur la même route jusqu'à l'église.
- (5) Gardez le cap, traversez la Saône et continuez en montant sur la Rue du Château. Tournez à droite à la patte d'oie, puis continuez tout droit jusqu'à au monument à gauche. Au carrefour suivant, prenez à gauche et suivez en face, jusqu'à la mairie d'Enfonvelle.
- (6) Restez à gauche et prenez la première à droite (Rue de Melay). Filez tout droit jusqu'à la D5a.
- (7) Au carrefour, prenez à droite, en direction de Fresnes sur Apance, puis allez à gauche à la première intersection sur la D124. Traversez le bois puis, à sa sortie, quittez la départementale en tournant à droite, à la fourche. Continuez tout droit jusqu'à Villars Saint-Marcellin. Dépassez le ruisseau et son lavoir, puis arrivez à une fourche proche de l'église.
- (8) Continuez à gauche et traversez le village sur la D331, au niveau de la

## Points de passages

# D/A - Clairière du Verbamont

N 48.043893° / E 6.079946° - alt. 346 m - km 0

#### 🌗 1 D5

N 48.028994° / E 6.036421° - alt. 328 m - km 5.73

## 2 Regnevelle, fin de la Rue du Paquis

N 47.984666° / E 5.969473° - alt. 310 m - km 13.68

#### 3 Bousseraucourt

N 47.960831° / E 5.93034° - alt. 289 m - km 17.82

#### 4 D417

N 47.948117° / E 5.927698° - alt. 247 m - km 19.26

## 5 - Eglise de l'Assomption (Jonvelle)

N 47.937339° / E 5.920888° - alt. 238 m - km 20.67

## 6 Enfonvelle

N 47.926553° / E 5.863821° - alt. 270 m - km 26.07

### 🌓 7 D5a

N 47.91331° / E 5.839541° - alt. 289 m - km 28.54

## 8 - Eglise Saint-Marcellin (Villars-Saint-Marcellin)

N 47.936434° / E 5.790869° - alt. 260 m - km 35.53

## 9 Villars Saint Marcellin - Apance (rivière) -Affluent de la Saône

N 47.937671° / E 5.78523° - alt. 254 m - km 35.98

# 10 D460 - Apance (rivière) - Affluent de la Saône

N 47.935523° / E 5.766466° - alt. 261 m - km 37.56

11 Bourbonne - Apance (rivière) - Affluent de la Saône

rivière Apance.

- (9) Poursuivez sur la route longeant l'Apance, jusqu'à la D460.
- (10) Prenez à droite, en direction de Bourbonne. Restez sur la droite en arrivant au village, puis arrivez à un rond-point.
- (11) Allez en face. Franchissez l'Apance puis, au rond-point suivant, prenez la deuxième sortie, en suivant la direction de Lamarche, jusqu'au carrefour de Senaide
- (12) Tournez à droite, en direction de Senaide. Gardez le cap jusqu'au village.
- (13) Tournez à gauche sur la Rue du Tirondel, D1, poursuivez et traversez le carrefour de la D460. Continuez tout droit sur la D460a, jusqu'à Mont-lès-Lamarche. Restez sur la même route, en direction de Lamarche, jusqu'au carrefour de la D15, situé juste après la sortie d'un bois.
- (14) Prenez à gauche, en direction de Lamarche.
- (15) À la fin de la route, prenez à droite, la direction de Contrexéville, sur la D429. Suivez la route jusqu'à Martigny-les-Bains.
- (16) Poursuivez à gauche, franchissez deux ruisseaux, puis restez sur la D429, en direction de Dombrot-le-Sec. Dépassez la mairie et arrivez à la D164.
- (17) Poursuivez à gauche, en direction de Contrexéville sur la D164, Traversez Contrexéville et continuez jusqu'au carrefour situé après les terrains de tennis à gauche.
- (18) Restez en face, en direction de Vittel, passez tout droit aux deux premiers ronds-points. Arrivez à un troisième.
- (19) Prenez la deuxième sortie, en direction de Vittel. Traversez la ville en restant en face après le collège. Au bout, partez dans le chemin à sens unique, à droite, Rue de Verdun, puis encore à droite en arrivant à la Place du Général de Gaulle. Continuez tout droit une fois de l'autre côté de celleci. Suivre la Rue de la Division Leclerc jusqu'au rond-point. Prenez tout droit sur la D229, sortez de la ville et rejoignez un autre rond-point.
- (20) Prenez la première, en direction d'Epinal, et allez en face au deuxième virage, en direction de Darney. Restez sur la D18, passez la ligne de partage des eaux et descendez vers Thuillières.
- (21) Continuez sur la D18, puis la D164, jusqu'à Darney. Dépassez le cimetière, puis arrivez au niveau d'un carrefour avec un cédez le passage (intersection avec la D460).
- (22) Continuez à gauche. Passez devant l'église, jusqu'au croisement après la Saône.
- (23) Prenez à droite, en direction de Bains-les-Bains, passez devant la maison de la forêt, puis allez jusqu'au second carrefour.
- (24) Prenez la direction la Grange-aux-Bois. Traversez le hameau, puis poursuivre la signalisation "Camping la clairière du Verbamont". Entrez à nouveau dans le bois, puis descendez, franchissez la Houdrie, puis arrivez à une fourche, au niveau de la Hutte et son pont de pierre à droite. Enjambez l'Ourche et rejoignez le parking de la clairière du Verbamont, en restant à droite (D/A).

N 47.953694° / E 5.75254° - alt. 260 m - km 40

#### 12 Carrefour de Sénaide

N 47.957418° / E 5.754482° - alt. 268 m - km 40.47

#### 13 Senaide

N  $47.970763^{\circ}$  / E  $5.801864^{\circ}$  - alt. 290 m - km 44.67

## 14 Carrefour Lamarche - Chapelle Notre-Dame (Aureil-Maison)

N 48.054724° / E 5.792846° - alt. 372 m - km 55.42

### 15 Lamarche

N  $48.070762^{\circ}$  / E  $5.780807^{\circ}$  - alt. 355 m - km 57.51

### 16 Martigny-les-Bains

N 48.101815° / E 5.820869° - alt. 361 m - km 62.62

#### 17 Dombrot-le-Sec

N 48.146368° / E 5.91286° - alt. 380 m - km 72.06

## 18 Carrefour après les terrains de tennis

N 48.187563° / E 5.893874° - alt. 338 m - km 76.96

## 19 Rond-point Vittel

N 48.193944° / E 5.929941° - alt. 366 m - km 80.06

### 20 Rond-point entre Vittel et Darney

N 48.195592° / E 5.989445° - alt. 365 m - km 85.08

## 21 Thuillières

N 48.155983° / E 6.010781° - alt. 372 m - km 90.38

# 22 carrefour Darney haut - Mémorial Tchécoslovague

N 48.086624° / E 6.044334° - alt. 282 m - km 99.54

## 23 Carrefour Darney Bas

N 48.085075° / E 6.050046° - alt. 275 m - km 100.04

### 24 Carrefour avant la Grange au Bois

N 48.074788° / E 6.055235° - alt. 310 m - km 102

## □ D/A - Clairière du Verbamont

N 48.04389° / E 6.079947° - alt. 346 m - km 107.56

## **Informations pratiques**

## **Toutes les stations thermales vosgiennes : boucle Ouest**



Il est possible de réaliser cette boucle en deux jours.

<u>La clairière du verbamont</u> est un hébergement classé accueil vélo, vous trouverez également des informations sur les thermes locaux.

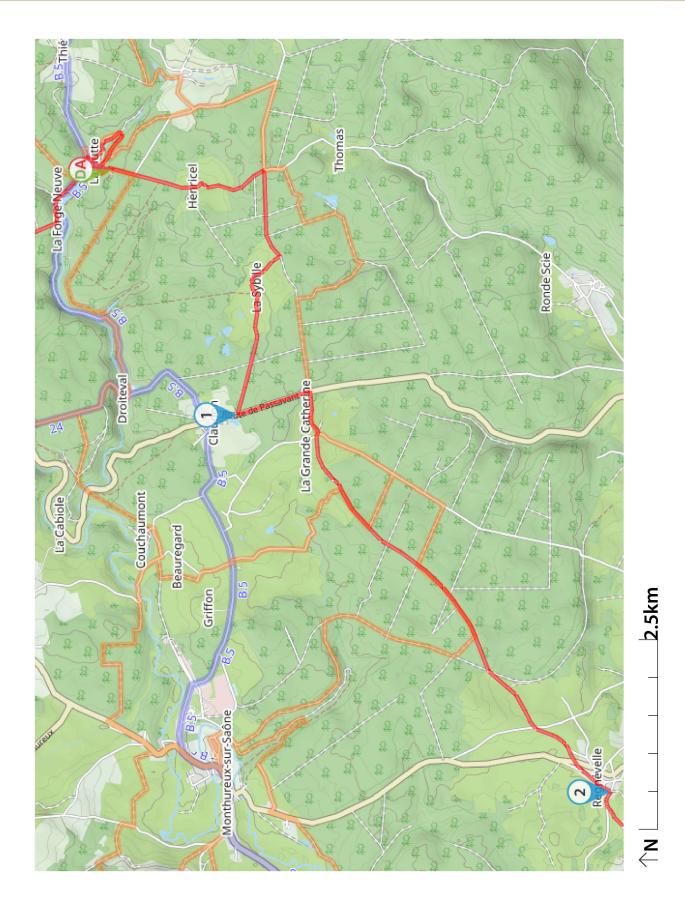
## A proximité

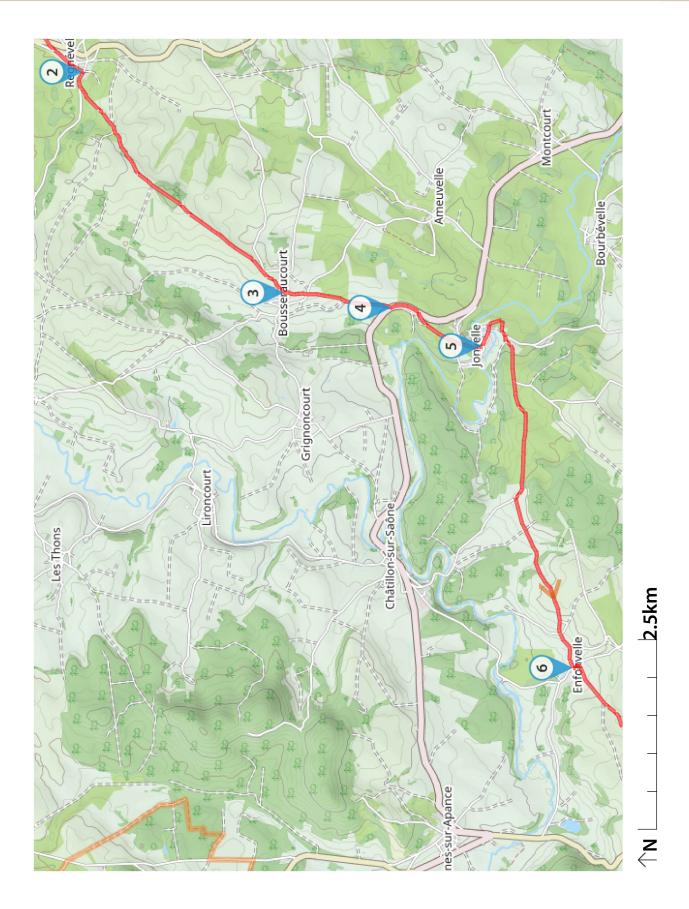
Les villes thermales de Bourbonne les bains, Martigny les bains, Contréxeville et Vittel.

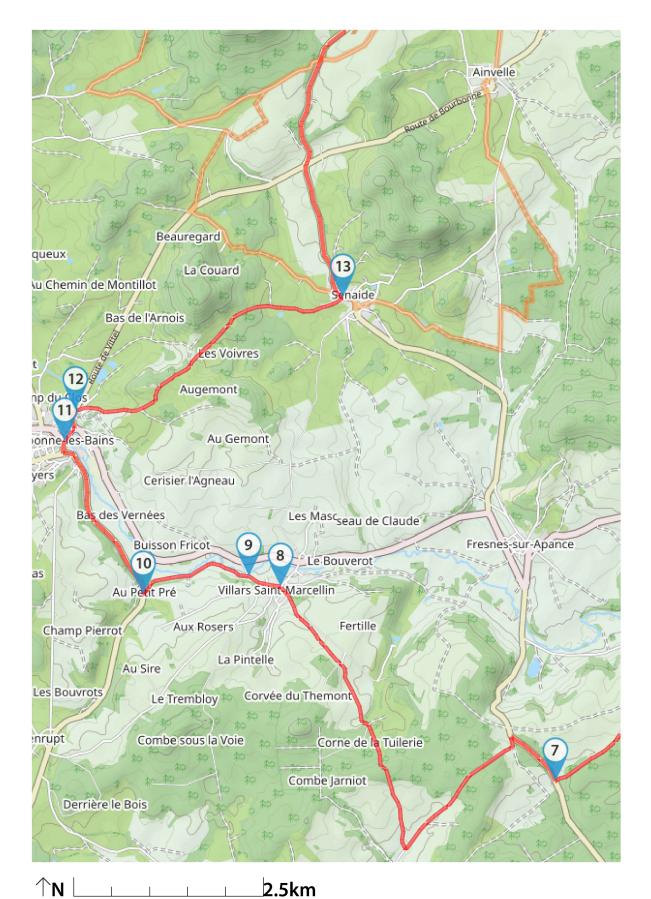
Donnez-nous votre avis sur : <a href="https://www.visorando.com/randonnee-toutes-les-stations-thermales-vosgiennes-2/">https://www.visorando.com/randonnee-toutes-les-stations-thermales-vosgiennes-2/</a>

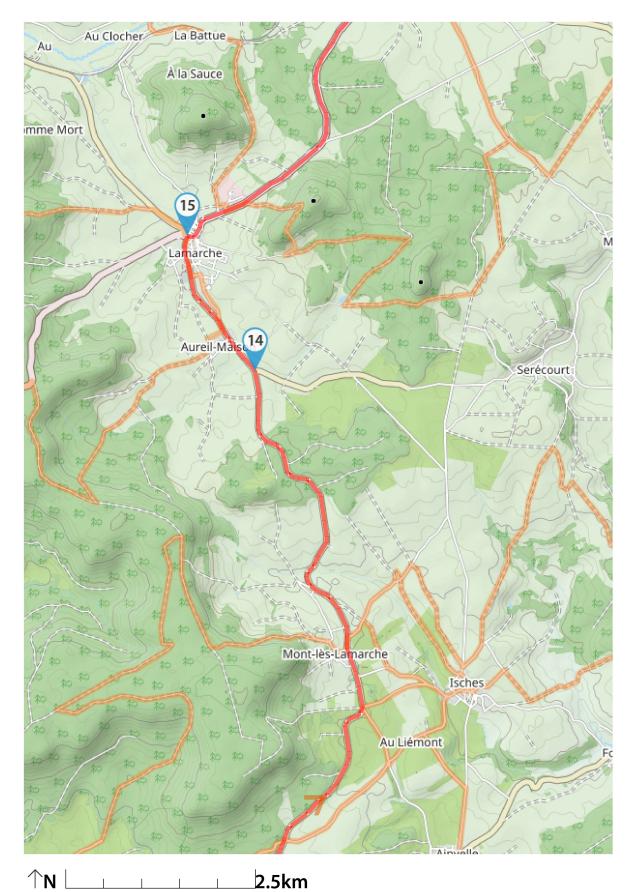
## En savoir plus:

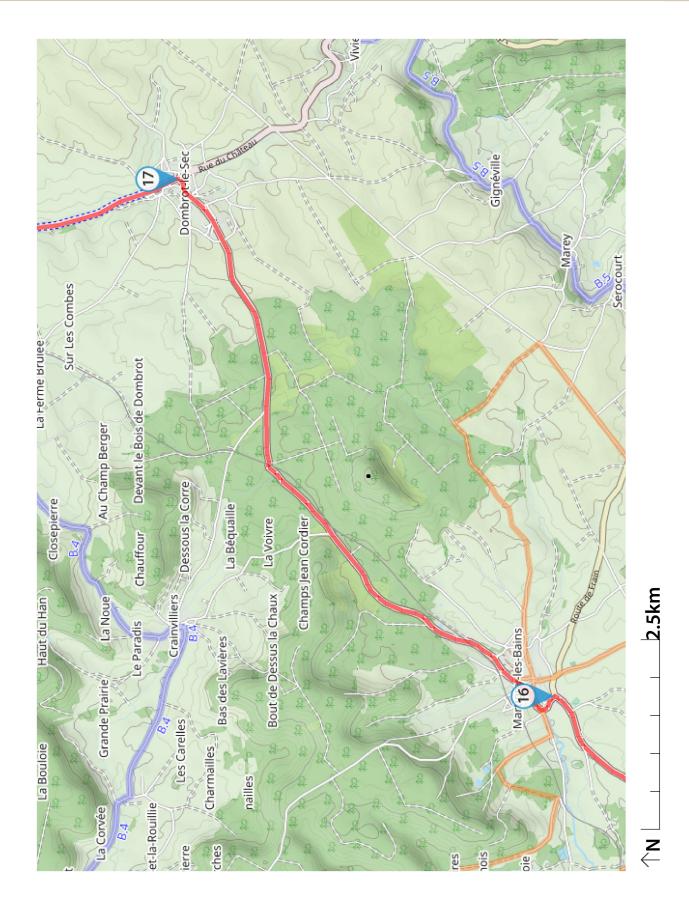
Email: leverbamont@gmail.com - Site internet: <a href="https://www.camping-vosges-nature.com">https://www.camping-vosges-nature.com</a>

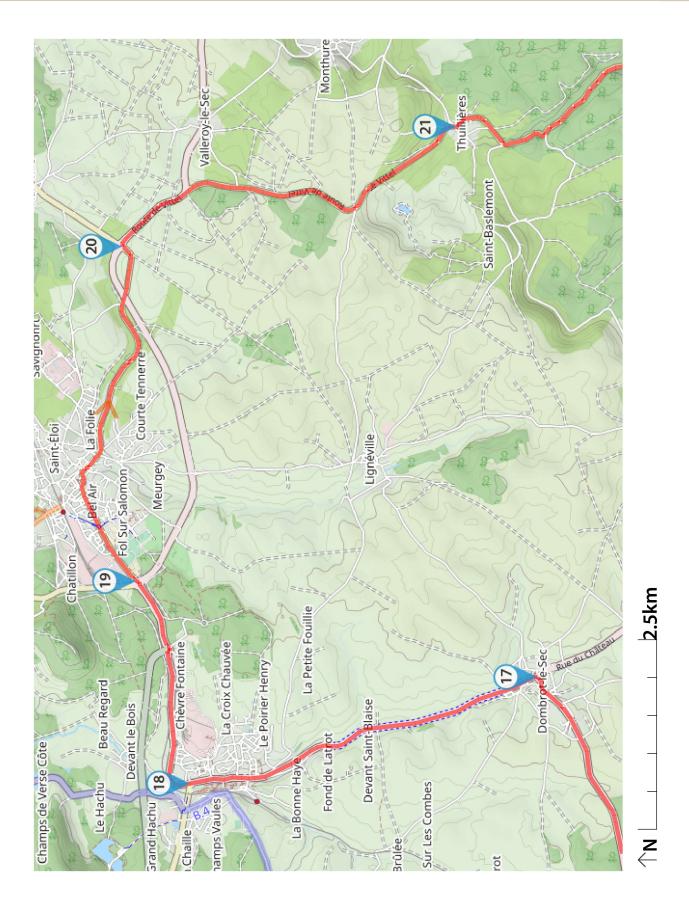


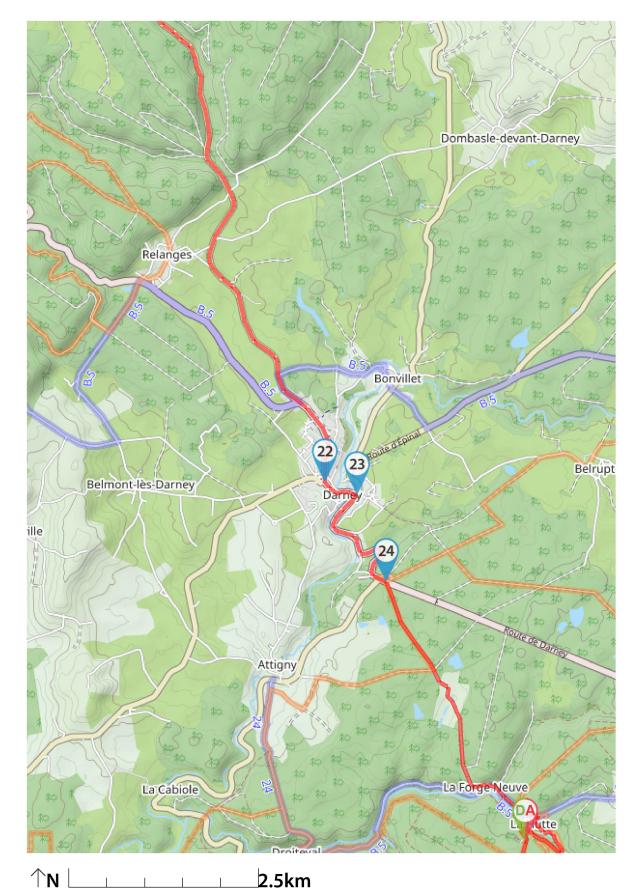














# Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### **CONSULTER LA MÉTÉO**

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



# S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### **PRÉVENIR**

au moins une personne du projet de randonnée.

# Comportement pendant la randonnée



## **RESTER SUR LES SENTIERS**

(sauf cas exceptionnel).



#### **RESPECTER**

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



# RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### **REFERMER**

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



## **ÊTRE DISCRET**

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



# LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public,** vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.